

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Education/Coopératives et mutuelles scolaires  
**La direction provinciale de la Jeunesse les invite à œuvrer en synergie avec elle**



Photo : Escièr NDILOROU

La direction provinciale de la Jeunesse, conduite par Marie-Thérèse Maroundou Maganga (2e à partir de la gauche)...

E.N.  
 Lambaréné/Gabon

LA directrice provinciale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs du Moyen-Ogooué, Marie-Thérèse Maroundou Maganga, et ses collaborateurs ont sillonné dernièrement, pendant deux jours, les sept établissements secondaires de la commune de Lambaréné. But : sensibiliser les coopératives et mutuelles scolaires, afin qu'elles répondent positivement aux attentes des élèves pour qui ces entités ont été mises en place. « Nous sommes des partenaires dans le domaine des activités socio-éducatives dans vos lycées et collèges. Bien entendu, sous la conduite de vos responsables de ces activités dans vos établissements respectifs. Nous voulons travailler dans une synergie commune entre la direction et les coopératives. Nous allons réussir nos missions régaliennes, qui sont de vous épauler et de vous orienter au cours de l'année scolaire. Car sachez que notre ma-

riage obéit à une logique qui nous lie à jamais. Je voudrais vous inviter à mutualiser nos activités et partager les informations. En somme, nous devons redynamiser ce secteur », a indiqué Mme Maroundou aux dirigeants des coopératives. Serge Edzo Mba, conseiller de la Jeunesse, a proposé aux coopératives et mutuelles de créer une plateforme numérique. C'est-à-dire créer, à partir d'un site internet, une fédération de toutes les coopératives de la ville de Lambaréné, qui permettrait aux membres de communiquer entre eux. Une proposition qualifiée de "géniale" par les élèves, qui ont alors pris l'engagement de la matérialiser très rapidement, pour leur bonheur en tant que jeunes scolarisés. Pour eux en effet, l'appui technique viendra des responsables de tous bords. Mais en ce qui concerne les idées, elles émaneront d'eux pour réaliser leurs programmes et rêves d'écoliers dans la tranche de leur jeunesse.



Photo : Escièr NDILOROU

... échangeant avec les membres de la coopérative du lycée d'Etat Charles Mefane...



Photo : Escièr NDILOROU

... et ceux du lycée-collège Mgr Jean-Baptiste Adiwa.

**ANNONCES LÉGALES**

SATOGA

**A L'ATTENTION DE TOUS LES EXPORTATEURS DE LA MARQUE LILAS + VIGNETTE**

La Société Africaine de Transformation de la Ouate de cellulose au Gabon, en abrégé SATOGA, société anonyme située à la zone industrielle d'Oloumi, B.P. 8647 Libreville, informe l'ensemble des distributeurs des produits de la marque LILAS au Gabon qu'en vertu d'un jugement rendu le 24 juin 2014 par le Tribunal de commerce d'Abidjan, exequaturé au Gabon par ordonnance du 11 décembre 2015, l'enregistrement de la marque LILAS n°050993 du 21 avril 2005 auprès de l'OAPI par le Consortium Africain de Représentation de Produits Alimentaires, en abrégé CARPA, a été annulé.

Le transfert dudit enregistrement, opéré le 07 décembre 2006 au profit de la Société d'Articles Hygiéniques, en abrégé SAH, est donc caduque et privé d'effets juridiques à ce jour.

Ainsi, sauf décision de justice rendue en Côte-d'Ivoire, exequaturée au Gabon, et attestant de l'annulation du jugement commercial du 24 juin 2014 susdit, la société SATOGA demeure le propriétaire exclusif de la marque LILAS au Gabon.

Des actions en justice seront par ailleurs envisagées contre la société SAH, en réparation du préjudice causé par la parution de cette dernière faite dans l'édition de l'Union du 22 janvier 2019.

La Direction Générale 11116

**LIQUIDATION DES BIENS SOCIETE TABELLEC.SA**

En date du 10 Aout 2018, le tribunal de Première Instance de Libreville a rendu un jugement répertorié sous le N°03/2017-2018 prononçant la liquidation des biens de la TABELLEC.SA, BP 7518 Libreville, au capital de 60 millions FCF A. RCCM : Libreville 2000 B 00441. Maître Roger Valère MOUSSADJI et Monsieur DOUMBENENY Jean Gaël Vice-Président du tribunal de Première Instance de Libreville ont été désignés respectivement Syndic Judiciaire et Juge Commissaire de ladite procédure. 11357

**PRODUCTION ET VERIFICATION DES CREANCES**

**LIQUIDATION DES BIENS DE LA TABELLEC.SA**

Maître Roger Valère MOUSSADJI dont l'étude est sise au 236, Avenue Albert SCHWEITZER, quartier Likouala, Résidence Evoula, 3e étage porte B5, Libreville, désigné Syndic Judiciaire de ladite procédure, invite l'ensemble des créanciers de la TABELLEC.SA à produire, auprès de son étude l'état de leurs créances arrêtées à la date du 10/08/2018 conformément à l'article 78 de l'Acte Uniforme OHADA sur les procédures collectives : « A partir de la décision d'ouverture du redressement judiciaire ou de la liquidation des biens et jusqu'à l'expiration d'un délai de soixante (60) jours suivant la deuxième insertion dans un Journal d'annonces légales de l'Etat partie concerné( ... ), tous les créanciers composant la masse, à l'exception des créanciers d'aliments, doivent, sous peine de forclusion, produire leurs créances auprès du syndic. Les créanciers domiciliés hors du territoire national où la procédure a été ouverte bénéficient d'un délai de quatre-vingt-dix (90) jours pour produire leurs créances. La même obligation est faite au créancier qui a introduit, avant la décision d'ouverture, une procédure de condamnation en vertu d'un titre ou, à défaut de titre, pour faire reconnaître son droit. La production interrompt la prescription extinctive de la créance ».

Contact: 01 7432 73 11358

**PETITES ANNONCES**

**IMMOBILIER**

10808 — A LOUER : Appartement et studio, à louer, prix abordable. Tel: 06 92 03 03

10809 — A LOUER aux Trois quartier espace commercial multi-usages de 2000 m2, dépôt et parking. 06 21 07 00

**EMPLOI OFFRE**

11354 — Le salon "Un temps pour soi" recherche une coiffeuse qualifiée en tresses, tissages, coupes sur tissages. Une esthéticienne qualifiée en manucure, pédicure, pose ongles, gel et résine, pour plus

d'informations, contactez le 07 00 28 58

**EMPLOI DEMANDE**

11324 — F. équato-guinéenne cher empl ménagère 3fois/sem. 06 49 70 71

11303 — D. Gab. cherche emploi ménagère ou nounou de lun-vend. Tél.: 06 28 74 14

11307 — Sénégalais sachant lire et écrire cherche emploi gardiennage jour & nuit. 06 82 49 73

11311 — J.F Togolaise cherche emploi nounou-ménagère logée-nourrie. 07 80 36 56

11312 — JH permis B cher empl chauffeur chez part., sté à LBV. Tél: 06 49 87 61/04 57 45 00

11315 — JH Tog cuisinier cher empl. 04 19 87 87

11317 — Jeune sénégalais Bac+3 à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar cher empl tout genre chez particulier, entreprise ou société. Tél: 02 80 55 28/04 53 86 09

11318 — J.H. Togolais infirmier secouriste, C.S + autorisat. d'exercer, Permis B cherche emploi ds stés/grdes cliniques. 05 79 18 19

11319 — J.F Béninoise cherche emploi nounou logée-nourrie. Tél.: 02 08 85 39

11322 — Togolaise cherche emploi nounou logée&nourrie. Tél: 02 41 89 06

11330 — Cuisinier en règle cher empl. Tel : 07 59 17 19

11331 — Jeune gabonais permis BCD cher empl chauffeur, taxi, clando ou TM. 05 23 04 51

11334 — J.F Togo cherche emploi ménagère demi journée de 7h à midi. 06 05 01 68

11335 — Dame cherche emploi nounou ménagère logée &

nourrie. 07 77 15 12

11338 — Dame cherche bricole deux fois/sem. Tel: 02 46 39 26

11343 — JD cherche emploi nounou ménagère logée & nourrie. 02 95 77 14

11348 — J.F Togo cherche emploi nounou logée&nourrie. 06 20 66 07

11349 — J.F Togo cherche emploi nounou logée&nourrie. 02 01 20 85

11350 — Santoméenne cherche emploi nounou-ménagère logée&nourrie ou 1/2jrnée. 06 70 45 91

11351 — J.F cherche emploi nounou-ménagère logée / de 07h à 18h. Tél.: 07 27 92 66 / 06 09 83 81

11356 — J.F Togolaise cherche emploi nounou-ménagère logée-nourrie. 02 80 40 35

**DIVERS**

10488 — Tôles bac en couleur en promotion. 04 54 60 39/05 52 64 04

10651 — A vendre 3 remorques et une plate de 750 tonnes pour 280 000 Millions. Tél: 07 37 43 17

**RESTAURANTS**

**Spécial buffet saint-Valentin, à l'hôtel boulevard aux Acaé**

Un bouquet de rose offert  
 14 février 2019 de 18h00 à 24h00 Réservation:  
 01705781/04071065/02125853 11353

**AVIS**

**Vente aux enchères**

L'Etude de Maître Florent MOUNGUENGUI, Huisier de Justice près les juridictions de Libreville, sise à l'ancienne SOBRAGA, face entrée Clinique UNION MEDICALE, procédera à une **vente aux enchères publiques de 6 camions IZUZU Plateaux le Samedi 15 Décembre 2018 à 9h00** dans l'enceinte du dépôt de LIBYA OIL GABON SA sise à Owendo (Entrée en face du Foyer des marins à côté de SGEPP).

Conditions: Au plus offrant, au comptant, avec paiement et enlèvement immédiats, 12°/6 en sus.  
 Contact : 07 71 79 67 11308

Le garage Star Auto Service situé au quartier Saint-Germain demande aux propriétaires des véhicules TOYOTA immatriculée BS 106 AA et MITSUBISHI L200 double cabines plaque bleue immatriculée 153 G 351, de venir les récupérer sous huitaine, dépasser ce délai nous prenons les dispositions juridiques nécessaires pour dégager notre responsabilité. 11325

Ste recrute commerciaux H et F de 18 - 45 ans pour jeu concours, vente des parfums.

1er prix : billet d'avion LBV/Nex-York/LBV ou LBV/Chine/LBV. commission 1.250.000F

2ème prix : grand réfrigérateur, commission 1.250.000F et 8 autres lots à gagner.

Info-Line : 07 99 38 49/02 60 04 29 11339

**AVIS DE DÉCÈS**



Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère **Mme DISSO Marie-Louise veuve ANGUILE Joseph**, survenu à Akanda le 02/02/2019. Le programme des obsèques est le suivant :

- Mercredi 06/02/19 : 15h, sortie du corps de Casép-Ga, exposition et veillée à son domicile à Akanda (Mveng-Ayong).  
 - Jeudi 07/02/19 : 15h, levée du corps et inhumation au cimetière du Cap Estérias. 11306